

MISSION ÉCONOMIQUE EN CHINE

Le communiqué suivant au sujet de la mission économique du Gouvernement canadien en République populaire de Chine a été émis le 6 juillet par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Par suite de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et le Canada le 13 octobre 1970, et dans le but de promouvoir les relations sino-canadiennes dans tous les domaines, une mission économique du Gouvernement canadien, dirigée par le ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, l'honorable Jean-Luc Pepin, a séjourné en République populaire de Chine du 28 juin au 4 juillet 1971 à l'invitation de Pai Hsiang-Kuo, ministre du Commerce extérieur de la République populaire de Chine. La mission se composait de représentants des ministères canadiens de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, du Revenu national, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et des Affaires extérieures. L'honorable William Craig McNamara, sénateur, et M. Ray Perrault, député, représentaient le Parlement canadien. Il y avait aussi des représentants de divers organismes commerciaux et industriels du Canada, notamment des groupements associés à l'agriculture, à l'exploitation forestière, aux pâtes et papiers, aux entreprises minières, à la fabrication, aux produits chimiques, à l'industrie, au commerce, aux affaires bancaires, au génie, aux exportations et aux importations. Il s'agissait de la première visite d'une délégation du Gouvernement du Canada en République populaire de Chine. Au cours de la visite, le premier ministre Chou En-Lai et le vice-premier Li Hsien-Nien, du Conseil d'État de la République populaire de Chine, ont rencontré les membres de la mission à plusieurs reprises et ont eu des entretiens amicaux et constructifs avec les ministres du Commerce extérieur, de l'Agriculture, des Forêts et de l'Industrie légère, ainsi qu'avec les vice-ministres de l'industrie métallurgique et de l'industrie des combustibles et des produits chimiques. Les membres de la mission ont conféré longuement avec les dirigeants de la Banque populaire de Chine, le Conseil chinois pour la promotion du commerce international et les sociétés nationales d'importation et d'exportation.

Malgré la grande distance séparant le Canada et la République populaire de Chine, il existe une amitié traditionnelle entre les deux pays. Tous deux entretiennent des relations amicales et d'importance majeure dans le domaine commercial depuis plusieurs années. Les deux parties ont convenu que l'établissement de relations diplomatiques devrait aider à resserrer les relations commerciales, économiques et autres.

Les deux pays partagent aussi le désir d'établir les relations susmentionnées sur les bases déjà existantes, en tenant compte du fait que le resserrment des relations commerciales et économiques est un élément essentiel du développement de l'ensemble des relations sino-canadiennes. Les deux parties ont souligné avec satisfaction les nombreuses années de commerce mutuellement avantageux du blé entre le Canada et la Chine. Conformément au désir du Canada, la Chine continuera de conserver le Canada comme première source d'approvisionnement de blé lorsqu'il sera question d'importations.

M. Pepin a invité le ministre Pai Hsiang-Kuo à se rendre au Canada en compagnie d'une délégation commerciale du Gouvernement de la République populaire de Chine. M. Pai Hsiang-Kuo a accepté l'invitation avec plaisir. Les deux parties souhaitent voir s'établir un échange plus fréquent de missions dans des sphères particulières, telles que les métaux et les minéraux, les produits agricoles, les produits chimiques, la machinerie et l'équipement, et la production d'énergie électrique.

Les deux parties ont convenu d'organiser prochainement des foires commerciales, dans les pays respectifs afin de développer le commerce bilatéral. Elles ont également convenu qu'il faudrait tenir des consultations périodiques sur le développement des relations commerciales et économiques.

La visite amicale de la mission économique du Gouvernement canadien en Chine a largement contribué à resserrer les liens d'amitié entre le peuple chinois et le peuple canadien et à développer les relations commerciales entre les deux pays.

CHANGEMENTS DANS LE CABINET FÉDÉRAL

Le Premier ministre a annoncé le 30 juin que le nouveau département d'État des Affaires urbaines a été officiellement créé et que M. Robert Andras a été assermenté à titre de ministre d'État aux Affaires urbaines.

Le décret du Conseil portant sur la création du

Département a été approuvé par la Chambre des communes récemment.

Le Premier ministre a annoncé également que M. Joseph Julien Jean-Pierre Côté et M. Jack Davis ont prêté serment respectivement en qualité de ministre des Postes et de ministre de l'Environnement, conformément à la Loi de 1970 sur l'organisation du Gouvernement, sanctionnée le 10 juin.